

6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Englebert Jérôme ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> • LECRI1508 Introduction à la psychologie clinique • LCRIM2103 Criminologie psychologique <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel des principes de la démarche clinique et de ses dimensions. - Histoire de la criminologie clinique propre à l'Ecole de Louvain à partir de son fondateur, Etienne De Greeff, et de son successeur, Christian Debuyst. Leurs contributions majeures aux grands débats criminologiques seront examinées en vue de dégager leurs positions originales, critiques et contestatrices, en décalage par rapport aux idées dominantes de leur époque. - Mise en rapport de ces travaux avec ceux d'autres écoles et courants de pensée proches tant anciens que contemporains en vue de mieux saisir la spécificité et les limites des apports de l'Ecole de Louvain. - Etude approfondie des théories critiques pour poser les jalons nécessaires à la compréhension des effets de la subjectivité du chercheur et de l'objet « délinquance » sur l'élaboration de connaissances scientifiques objectives dans le domaine criminologique. - Analyse poussée de travaux de recherche à travers une perspective phénoménologique et interdisciplinaire entendant comprendre ensemble le drame vécu du sujet délinquant et la réaction sociale à son égard.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Maîtriser les présupposés, concepts, théories et principes méthodologiques caractérisant ladite « Ecole de Louvain » ainsi que d'autres courants de pensée proches, représentatifs d'une criminologie clinique critique 2 Relativiser la différence entre délinquance et non-délinquance en considérant le passage à l'acte comme processus historique, dramatique, interrelationnel, dynamique ainsi que comme mode de solution à un problème existentiel singulier et collectif 5 Déconstruire les notions abstraites justifiant les politiques sécuritaires et la pénalisation des délinquants ainsi que les instruments d'évaluation clinique de la dangerosité et du risque de récidive 3 S'interroger sur le sens de l'élaboration des connaissances scientifiques en criminologie clinique, en particulier sur la subjectivité du chercheur criminologue clinicien comme acteur personnellement impliqué dans son objet d'étude (comme être sentant, affecté, ému, etc.) 4 Repérer les obstacles ou les biais à l'élaboration desdites connaissances en vue d'en faire les leviers de la découverte scientifique à travers un cheminement personnel et personnalisé 6 Mobiliser l'ensemble des notions étudiées pour analyser de manière interdisciplinaire et approfondie des données cliniques (cas ou situation problématique) en tenant compte du contexte où interagissent divers facteurs (biologiques, psychologiques, sociaux, etc.) 7 Comprendre le passage à l'acte à travers le vécu du sujet et son point de vue propre sans négliger la réaction sociale ou pénale à son égard

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral sur base d'un travail écrit lié à une des thématiques développées au cours.
Méthodes d'enseignement	Exposés de l'enseignant avec discussions Visionnage de films avec débat Intervention de cliniciens spécialisés dans le domaine de la délinquance
Contenu	Le cours évoque des problématiques cliniques et psychopathologiques dans le domaine de la criminologie selon une perspective phénoménologique. Cette année, une réflexion approfondie sera menée à propos de la psychose. Les grandes formes de psychopathologies (schizophrénie, paranoïa, mélancolie et état maniaque) seront présentées avec une focalisation sur l'expérience en première personne (le vécu) des personnes affectées de ces troubles. Les modes d'entrée spécifiques dans un parcours délinquant seront particulièrement développés pour chacune de ces psychopathologies. Seront aussi évoqués les enjeux éthiques, le rapport à la médication, au soin et à la thérapie, ainsi qu'à la notion de liberté. Enfin, des formes spécifiques de la psychopathologie légale, comme l'héboïdophrénie, seront présentées.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108	